



PRÉFET DE L'AUBE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troyes, le 31 mai 2021

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 21

SÉCURITÉ ROUTIÈRE – VIVRE ENSEMBLE

Le préfet de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisés en 2021 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés. Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 288 excès de vitesse ;
- 10 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 4 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 38 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 9 faits de défaut de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 6 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 17 faits de refus de priorité ;
- 31 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 28 suspensions administratives de permis de conduire immédiate.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, le préfet de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Date des contrôles	Période	Secteurs des contrôles
mardi 1 ^{er} juin 2021	Après-midi	RD 619 Payns / Barberey St Sulpice
	Après-midi	Avenue Lt M. Taittinger à St Parres aux Tertres
mercredi 2 juin 2021	Matin	Avenue Edouard Herriot à Troyes
	Matin	RD 960 Lesmont / Soulaines-Dhuys
jeudi 3 juin 2021	Matin	Avenue Jules Guesde à Pont-Ste-Marie
Vendredi 4 juin 2021	Après-midi	RD 960 Piney / Lesmont
	Après-midi	RD 442 St Flavy / Marigny Le Chatel

Le Code de la route fête ses 100 ans d'existence

Le 27 mai 1921, époque où les véhicules à traction animale, les charrettes, et les premières voitures partageaient la chaussée, le décret concernant « la réglementation de l'usage des voies ouvertes à la circulation publique » crée le premier Code de la route et instaure des règles pour une meilleure cohabitation de tous ses usagers. Depuis 100 ans, les véhicules en circulation ont évolué mais certains fondamentaux de la conduite, instaurés en 1921, restent encore en vigueur aujourd'hui comme la priorité à droite ou le dépassement uniquement par la gauche.

À travers les années, le Code de la route s'est considérablement transformé pour encadrer les évolutions des pratiques sur la route et mieux protéger l'ensemble de ses usagers.

Pour fêter ce centenaire, la Sécurité routière s'associe avec La Poste pour dévoiler un timbre philatélique et propose aux Français de tester leurs connaissances sur le Code de la route à travers des programmes courts et ludiques en partenariat avec France Télévisions.

Un timbre philatélique pour célébrer le centenaire du Code de la route :

La Sécurité routière s'associe à La Poste pour une édition événementielle d'un timbre philatélique dédié aux 100 ans du Code dont 600 000 exemplaires seront mis à la vente à partir du 14 juin 2021.



Contact presse

Matthieu OLIVIER / Florence GOGIEN
Tél : 03 25 42 36 74 / 03 25 42 36 52
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube
 @Prefet10